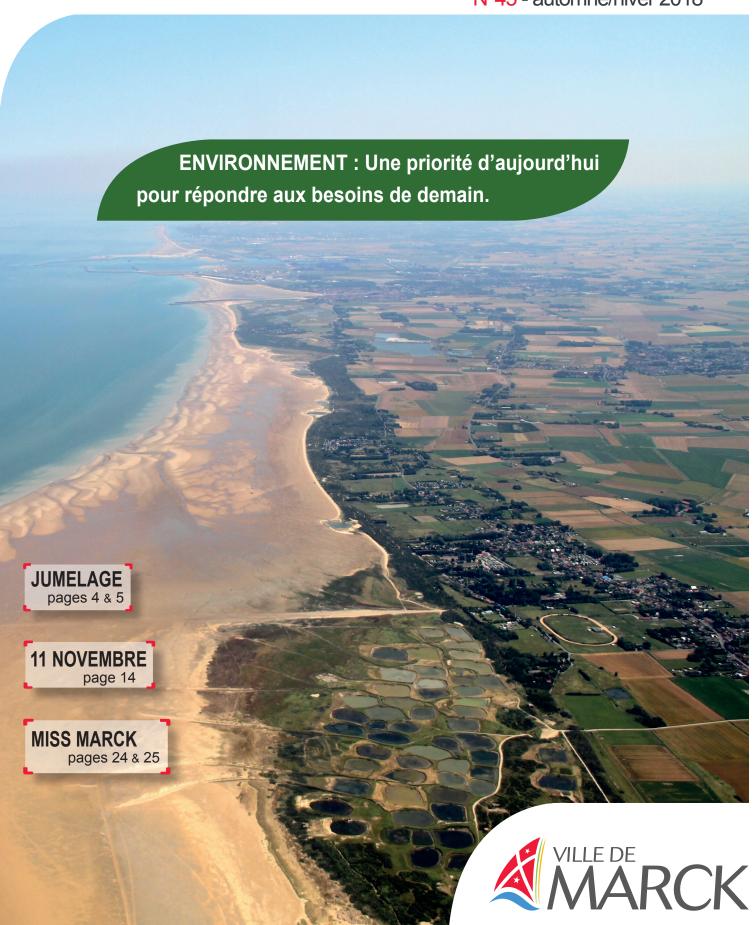
BulletinMunicipal

N°45 - automne/hiver 2018



VOS SORTIES

JANVIER

- Les 3,4,5 & 6 : AS Marck Football Tournoi au Complexe des Dryades
- Dimanche 6 : Basket Club tournoi U9
- Vendredi 11 : Vœux de la Municipalité au Complexe des Dryades
- Samedi 19 : Marck judo Stage de judo Complexe des Dryades
- Dimanche 20 : Les Islandais Char à voile Brocante Couverte Complexe des Dryades
- Vendredi 25 : Comité des Fêtes Les Thibautins à 20h30 au Complexe H. SEBAN
- Les 26 & 27 : AS Marck Football Tournoi au Complexe des Dryades

FÉVRIER

- Samedi 2 : Colombe Marckoise Vente de pigeons au Café Devos
- Les 2 & 3 : Twirl Dance Championnat Régional au Complexe des Dryades
- Jeudi 7 : Les Amis de l'Age d'Or Repas dansant
- Samedi 9 : Marck Judo Loto au Complexe H. SEBAN
- Samedi 9 : Ping-Pong Ping Elite Show au complexe des Dryades
- Dimanche 10 : AS Marck Football Loto au Complexe H. SEBAN
- Samedi 16 : BCM loisir tournoi fluo 3x3 de 19h à 3h au Complexe des Dryades
- Dimanche 24 : Twirling club de Marck Critérium Open au Complexe Dryades
- Dimanche 24: Marck BMX Loto au Complexe H. SEBAN

MARS

- Samedi 2 : Comité des Fêtes concert «Ridsa, Hoshi et Sound of Legend» au Complexe des Dryades
- Dimanche 3 : Basket Tournoi U11
- Vendredi 8 : FJEP Fort-Vert Football Loto à 20h au Complexe des Dryades
- Samedi 9 : Marck Athlétisme Départementaux benjamins au Complexe des Dryades
- Dimanche 10 : Les Amis de l'Accordéon Thé dansant au Complexe H. SEBAN
- Dimanche 10 : Basket Club Concours de belote
- · Lundi 11 : Forum Sécurité pour les écoles au stade
- Mercredi 13 : Repas de printemps des aînés au Complexe H. SEBAN
- Les 16 & 17 : UCAM Salon de l'artisanat au Complexe des Dryades
- Samedi 16 : Tennis Club Soirée dansante au Complexe H. SEBAN
- Les 16 & 17 : Aiki Goshin Do stage au dojo
- Dimanche 17 : Passion Patrimoine Marckois Concert à 16h à l'Eglise Hemmes
- Mardi 19 : 56ème Anniversaire de la Fin de la Guerre d'ALGERIE
- Mercredi 20 : CSC Hors les murs Spécial développement durable à la Maison des Islandais
- Jeudi 21 : CMJ- Carnaval Enfantin au Complexe H. SEBAN
- Jeudi 21 : Les Amis de l'Age d'Or Concours de belote au Foyer
- Vendredi 22 : Jardins d'Eole Concours de belote à 18h30 au Complexe des Dryades
- Samedi 23 : MMRC Journée portes ouvertes de 10 h à 18 h au Complexe des Dryades
- Samedi 23 : Les P'tits Meuniers Brocante couverte au Complexe H. SEBAN
- Lundi 25 : Ecoles Forum sur le Développement durable au stade (rens. : 03.21.46.22.22)
- · Samedi 30 : Journée du Jeu au Complexe des Dryades
- Dimanche 31 : Ludo 62 Brocante couverte au Complexe des Dryades
- Dimanche 31 : Basket Club Tournoi de la mie câline U15
- Dimanche 31 : UNC-AFN Congrès Départemental au Foyer de l'Age d'Or

Retrouvez le comité des fêtes















Les Thibautins

le **NOUVER**U

de la ville de Marck sur



2 AGENDA

3 EDITO

4/5 MARCK/HAIBACH

6/7 ÉCOLES

8/9 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

10 JEUNESSE

11 CURIEUX DE NATURE/MPE

12/13 ASSOCIATIONS

14 CÉRÉMONIES

15/18 DOSSIER NATURE

19/20 TRAVAUX

21 POLICE MUNICIPALE

22 SOLIDARITÉ

23 NOS AÎNÉS

24/25 MISS MARCK

26 DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE SANTÉ

27 CONSEILS MUNICIPAUX

28 CENTRE COUSTEAU

29 ÉTAT CIVIL/ÉLECTIONS

30 TRIBUNE LIBRE

Madame, Monsieur, Chères Marckoises, Chers Marckois,

Environnement, que de taxes lève-t-on en ton nom!

A contre-courant d'une politique qui sert parfois d'alibi au renforcement de la pression fiscale, notre Municipalité s'est engagée, lorsqu'elle a été élue, à faire de l'Environnement une de ses priorités... tout en diminuant les impôts locaux malgré les baisses des dotations de l'Etat qui impactent le budget de la ville.

Priorité évidente d'abord, puisque notre commune, malgré sa forte croissance démographique, a conservé son caractère rural où la nature et ses vastes espaces naturels imposent un entretien conséquent.

Priorité nécessaire ensuite, pour répondre aux aménagements et aux défis des mutations à venir dans le cadre d'un développement que nous voulons durable pour nos enfants.

Priorité d'intérêt supérieur enfin parce que l'écologie est un domaine bien trop sérieux pour être laissé aux seuls défenseurs politiques de l'Environnement, intéressant tous ceux qui y vivent.

Nous sommes conscients que les initiatives et les projets de notre ville ne pourront sauver à eux seuls la planète, mais ils y contribueront, surtout si ces mesures sont partagées par l'ensemble de la population... sans rien coûter de plus.

Les fêtes de fin d'année se préparent désormais activement et j'aurai le plaisir de vous retrouver lors des nombreuses manifestations.

L'ensemble du conseil municipal se joint à moi pour vous souhaiter à chacun et chacune d'excellentes fêtes de fin d'année, moments privilégiés pour se retrouver en famille ou entre amis.

Directeur de la publication : Corinne NOËL

Maire de Marck

Rédaction : Service communication et Commission communication

Conception et photos : Service communication Impression : LEDOUX

Dépôt légal :

45e bulletin municipal - automne/hiver 2018



Corinne NOËL

Maire de Marck-en-Calaisis Conseillère Communautaire de Grand Calais Terres & Mers



SÉJOUR INTERCULTUREL

En août, de jeunes Allemands d'Haibach sont venus nous rendre visite pour un séjour interculturel. Organisé en partenariat avec le comité de jumelage et le Centre Cousteau, les adolescents ont vécu une semaine riche en émotions : char à voile, tir à l'arc, plages, visites. La semaine s'est conclue avec un barbecue festif en présence des jeunes, de Daniel LENGLIN, de Quentin WILLAUME, de Jacques BERTOUT, coordinateur des échanges franco-allemand, et des animateurs du Centre Cousteau et d'Haibach.



SOIRÉE BAVAROISE ET BROCANTE

Le comité de Jumelage a organisé une soirée bavaroise le 31 mars avec nos amis allemands. Ce magnifique moment convivial était programmé la veille du défilé à la brocante de printemps aux côtés des élus, aux sons des deux Harmonies Municipales de Marck et d'Haibach.





K : 30 ANNÉES D'AMITIÉ !





WEEK-END D'ANNIVERSAIRE À HAIBACH

Fin juillet, nos élus se sont rendus à Haibach, accompagnés des membres du comité de jumelage, des familles d'accueil, de notre Miss Marck et ses dauphines, ainsi que nos jeunes élus du CMJ. Deux jours festifs pour célébrer avec nos amis allemands les 30 ans de jumelage. L'orchestre Accoustik Band était également présent pour animer les différentes manifestations du weekend. En présence de M. ZENGLEIN Maire d'Haibach et de M. MAIDHOF -

Président du comité de jumelage en Allemagne, Madame le Maire a offert un cadre de la faïence de Desvres lors du repas officiel. Des échanges de discours et de cadeaux traditionnels qui renforçent les liens des deux communes. Le dimanche, un repas à l'extérieur, un match de football et une balade au zoo clôturaient ce séjour ensoleillé. Corinne NOËL a pu faire la connaissance de Madame la Députée, ainsi que de Monsieur REUTER, Préfet. Comme d'habitude, ce fut un accueil plus que chaleureux de tous et un plaisir partagé!





demandes d'allocations étudiantes ont été déposées

UNE FORMATION POUR LES AGENTS DE SECURITE SCOLAIRE

Afin de préparer la rentrée scolaire 2018-2019, la Police Municipale a organisé une formation pour le personnel sécurisant la traversée des enfants aux entrées et sorties d'école à savoir les AGENTS DE SECURITE SCOLAIRE.

9 agents ont reçu équipements et matériels afin d'exercer leur mission dans les meilleures conditions de sécurité possibles.

Cette formation était axée sur le rôle et les responsabilités de l'agent pour cette mission, les gestes réglementaires et la mise en situation sur le terrain.

bacheliers

FÉLICITATIONS À NOS BACHELIERS 2018!

Depuis 2014, la commune récompense la réussite en offrant 400 € à chaque bachelier Marckois ayant obtenu une mention Très Bien au bac.

Camille BERTIN et Mathilde MASSON ont obtenu, toutes les deux, la moyenne de 17/20 au BAC L. Mathilde envisage une poursuite d'études artistiques et Camille une Prépa au lycée Faidherbes à Lille vers des études linguistiques (anglais, allemand, chinois).

Cette bourse au mérite leur permettra de financer une partie de leurs études.



Le Bulletin Municipal de la ville de Marck n°45

LA COMMUNE INVESTIT MASSIVEMENT DANS LES ÉCOLES







LA SECURISATION DES ECOLES

Le programme de sécurisation des écoles pour un montant de 60 000 euros se termine : pour chaque école, une zone d'attente pour les parents a été réalisée. L'ensemble des écoles est équipé à ce jour d'une alarme anti-intrusion.

Des interphones et caméras seront installés dans la plupart des écoles. De nouvelles clôtures sécurisent l'école du moulin.

Agrandissement de la cantine de l'école du moulin



Nouvelle porte école de l'Aéroport



Jeux aux Hautes-communes

Nouvelles clôtures à l'école du Moulin













CÉRÉMONIE DE CLÔTURE

Le 10 octobre, la cérémonie de clôture du mandat du CMJ 2016-2018 se déroula en présence de Madame le Maire et de Quentin WILLAUME.

Un livret photos et un diplôme de participation active ont été remis pour remercier les jeunes élus

ÉLECTIONS DU NOUVEAU CMJ

44 candidats 359 votants 42 % de participation 29 élus





Des élections se sont déroulées le lundi 15 et mercredi 17 octobre 2018.

BAL D'HALLOWEEN

Le mercredi 31 octobre au complexe Hubert SEBAN, plus de 250 enfants ont fêté Halloween au bal du Conseil municipal des jeunes. Animations, jeux, farandoles, chorégraphies, tous les enfants ont passé un effrayant moment.





IS INVESTIS POUR LEUR COMMUNE



Le Maire : Gabriel GROSSRIEDER 1ère adjointe à la jeunesse et aux écoles : Eva DEMAZEUX-SMERC 2ème adjointe à l'information et à la communication : Alice DULONGCOURTY 3ème adjointe à la sécurité et aux cérémonies : Anaïs BEAUMONT 4ème adjointe à la santé et à la solidarité : Loann DAUNAY 5ème adjointe aux sports, loisirs et culture : Louane MASSON-DARRAS 6ème adjointe à l'environnement et cadre de vie : Maëva DUAMELLE

Et les conseillers municipaux : Romane ABOU NAHOUL, Lina ABOULWAFA, Paul AGNERAY, Antoine BOROWSKI, Emma CARPENTIER, Clara CREMER, Alizé DEMARET, Cléa DEMAZEUX-SMERC, Angèle DULONGCOURTY, Etienne DULONGCOURTY, Zachary GABET, Florine HAMAIN, Thomas HANSCOTTE, Arthur LEBRUN, Emy LEFRANC, Esteban LERICHE, Léane MAMETZ, Alizéa PAINDAVOINE, Léa RENAUT, Alexis VERCUCQUE, Adam WADOUX, Florine WESSE.





















Interview de Gabriel GROSSRIEDER

Quel a été ton ressenti après l'élection? G: «Je n'y croyais pas au départ. Quand on m'a mis

l'écharpe, j'étais fier et j'ai réalisé que j'étais le maire des jeunes Marckois.»

Quelles sont tes premières impressions pour tes débuts en tant que Maire, en l'occurrence lors de la cérémonie du centenaire du 11 Novembre?

G: «C'est différent que d'être conseiller. C'est un grand honneur pour moi d'avoir déposé une gerbe. Je me suis senti plus concerné par l'événement.»

Donne-nous 2 ou 3 projets qui te tiennent à cœur:

«Le salon du jeu vidéo réservé aux Marckois et l'installation des cabanes à insectes en matériaux recyclés.»



























DE LA PETITE ENFANCE À L'ADOLESCENCE, DES A



48 adolescents Marckois de 13 à 16 ans sont partis du 7 au 20 juillet 2018, en colonie de vacances près de Barcelone en Espagne. Ils ont découvert la Catalogne, ses beaux paysages et son littoral!

En 2019
le séjour sera
reconduit du 29 juillet au
11 août 2019. Les inscriptions
et une réunion d'informations
auront lieu début mars.

ACCUEIL DE LOISIRS POUR LES 3/15 ANS ,

A chaque période de vacances, les accueils de loisirs rencontrent un véritable succès!

Près de 600 familles se sont inscrites à l'accueil communal, soit 10% de fréquentation en plus par rapport à l'année dernière.

Sorties, petits et grands jeux, activités manuelles et culinaires, jeux d'eau ont rythmé cette saison 2018 sous un plendide soleil.











Le Bulletin Municipal de la ville de Marck n°45

S ACTIVITÉS POUR TOUS LES JEUNES MARCKOIS



Sabrina MERCIER Conseillère municipale délégue

Conseillère municipale déléguée à la petite enfance

LA MAISON DE LA PETITE ENFANCE

LES ATELIERS PARENTS-ENFANTS

Dans le cadre de subventions Réseau d'Appui et d'Accompagnement à la Parentalité, le multi-accueil propose différents ateliers : psychomotricité, hebdomadaire de motricité, hebdomadaire d'approche sensorielle et Montessori.

Le jardin a mis en place un atelier passerelle avec l'accueil de loisirs pour aider les enfants à mieux se préparer au centre de loisirs.

Samedi 8 décembre, le multi-accueil a fêté Noël. Chaque famille usager des services a pu assister à un spectacle mêlant magie, personnages favoris des enfants, sculptures de ballons.

Pour tous renseignements sur le multi-accueil : 03.21.85.61.19

CAF: www.mon-enfant.fr

CURIEUX DE NATURE

Le club Nature et le groupe des grands du CLSH participent ensemble à de nombreuses activités. La dernière était un goûter littéraire «Tartines et chocolat» à l'Ecopôle alimentaire de Vieille-Église. Après avoir entendu des histoires, ils ont créé en activité manuelle du pain afin de déguster le chocolat et ont pédalé afin de créer leur jus de fruits!



UN FORUM DES ASSOCIATIONS TOUJOURS AUSSI ACCUEILLANT



Quel plaisir de voir toutes les associations représentées lors de cette magnifique journée du 2 septembre. Les Marckois ont pu choisir leurs activités pour l'année. De nombreuses récompenses ont été remises aux champions régionaux et/ou départementaux en fin de journée.





























Les manifestations, qui ont été mises en place par l'AS Marck Pétanque et ses différents partenaires pour vaincre la Mucoviscidose, ont été une réussite : 30 motos en balade, 200 entrées au concert, 102 marcheurs ont pris le départ du Boulodrome pour 6 à 8 kms de randonnée, 188 joueurs ont participé au concours de pétanque.

Le public venu nombreux a permis de récupérer la somme de 6716 €. Le chèque a été remis à « Vaincre la Mucoviscidose ».

LES FOULÉES MARCKOISES

Le 28 octobre se déroulait la 11^{ème} édition des Foulées Marckoises. Les 366 athlètes ont réalisé des performances incroyables. L'AS Marck Athlétisme a reversé l'intégralité des bénéfices de la journée à Audomarose (Octobre Rose), qui lutte contre le cancer du sein.







DEVOIR DE MÉMOIRE



La cérémonie officielle du 14 Juillet a réuni les élus, les forces de l'ordre, les pompiers, les anciens combattants, les portes drapeaux, les enfants du conseil municipal des jeunes et le public autour du monument aux morts. L'ensemble des discours rappelait le courage des soldats, la mémoire de celles et ceux qui ont péris au combat pour une France plus libre.



Devant la stèle rue du 28 septembre, a eu lieu la commémoration de la page la plus sombre de l'histoire de la commune.

28 Marckois perdirent la vie par le bombardement le 28 Septembre 1944.

Ce moment de recueillement était l'occasion pour la municipalité, réunie autour des familles, des Anciens Combattants et des victimes de Guerres, des élèves et de la population, de rendre hommage aux personnes disparues.

LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE DE LA GUERRE 14-18

Le Centenaire de la guerre 14-18 a été commémoré à Marck le week-end du 11 Novembre, comme dans toutes les villages de France. Les élus, les officiels, les forces de l'ordre, des membres de la Flottille 11F, les anciens combattants, les enfants, des professeurs et les Marckois se sont réunis nombreux pour se souvenir de la fin de la Grande Guerre. La veille, à la Ferme des Aigrettes, a eu lieu l'inauguration de l'exposition consacrée à la vie au combat de Jules Bertout, jeune Marckois mobilisé dès 1914 et décédé en 1916, en présence de Madame le Maire, de M. le Sous-Préfet et de M. l'Inspecteur de l'Education Nationale, avant le passage des rafales de la Flottille 11F au-dessus de la commune.

















ENVIRONNEMENT

Gillets jaunes obligent, si elle veut être comprise et acceptée, une politique environnementale ne peut se contenter d'augmenter les taxes.

Ce sont par des gestes simples, au quotidien, que les citoyens s'impliqueront dans la préservation de notre environnement.

C'est dans cette voie que la commune de Marck s'est engagée depuis trois ans, entreprenant des projets concrets à la fois écologiques et économiques.



11 000 habitants

CHIFFRES

CLÉS

La commune s'étend sur 3 154 hectares

Total des espaces verts à entretenir sur la commune 300 000 m2

> Pelouse 160 000 m2

Surfaces boisées 15 000 m2

Nombre d'arbres 4 764 unités

Environ
14 employés
territoriaux
sont chargés
de l'entretien et
de l'aménagement
des espaces verts,
des cimetières,
des stades et
des terrains
de football

La ville de Marck a pris la décision de réaliser une aire de covoiturage sur son territoire proche de l'échangeur de l'A16 n°49 de MARCK EST.

Cette aire de covoiturage dispose de 26 places de véhicules légers et de 2 places PMR. La borne de recharge électrique permet d'alimenter 2 véhicules.

Les travaux ont débuté à l'automne 2017 et se sont terminés à l'automne 2018 avec une interruption de chantier pendant la période hivernale.

L'aire a été inaugurée le 12 novembre 2018, en présence de M. le Député, Madame le Maire, Jean-Michel TACCOEN et Olivier PLANQUE, Conseillers Régionaux, les élus, les pompiers et les chefs d'entreprises partenaires.

Cette réalisation s'inscrit dans le schéma interdépartemental de covoiturage, avec une vision cohérente et partagée des enjeux de cette pratique en plein essor. Il s'agit de faciliter le déplacement des Marckois mais également des habitants du canton tout en créant des équipements permettant la diminution des coûts de transport et énergétiques.

La voie douce rue de Verdun en est également l'exemple. Une autre voie douce de la ferme des Aigrettes au pont Pollaert (entrée de la commune côté Est) verra le jour avant 2020. Il s'agira d'un couloir plus large que celui situé avenue de Verdun qui sera bitumé et uniquement accessible aux vélos et aux piétons. Ce projet est prévu au budget 2019.

En continuité de l'aménagement de la place de l'Europe, les travaux pour la création d'un parc urbain ont commencé. Cet espace sera aménagé afin d'en faire un lieu de promenade en pleine nature, un aménagement durable du patrimoine naturel.

Le but étant de favoriser la compréhension des enjeux environnementaux de notre territoire.



Passer de 1,1 (actuellement) à 1,7 passager par voiture permet de réduire le trafic routier de 30 %, soit le levier le plus efficace à court te rme pour lutter contre les émissions de CO 2 responsables de l'emballement climatique.

(Source de l'INSEE)



A visiter!

le Jardin Botanique du Beau Pays

PIERRE LAVALEE 3091 Avenue F. Mitterrand 62730 MARCK jardindubeaupays.fr

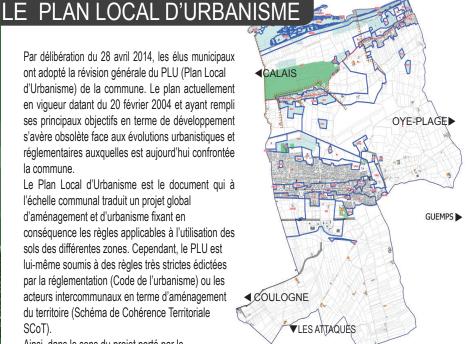
03.21.82.71.01 06.27.51.37.03 07.77.37.31.74

Par délibération du 28 avril 2014, les élus municipaux ont adopté la révision générale du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de la commune. Le plan actuellement en vigueur datant du 20 février 2004 et ayant rempli ses principaux objectifs en terme de développement s'avère obsolète face aux évolutions urbanistiques et réglementaires auxquelles est aujourd'hui confrontée la commune.

Le Plan Local d'Urbanisme est le document qui à l'échelle communal traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme fixant en conséquence les règles applicables à l'utilisation des sols des différentes zones. Cependant, le PLU est lui-même soumis à des règles très strictes édictées par la réglementation (Code de l'urbanisme) ou les acteurs intercommunaux en terme d'aménagement du territoire (Schéma de Cohérence Territoriale SCoT).

Ainsi, dans le sens du projet porté par le conservatoire du Littoral et sous l'impulsion des

services de l'Etat, les élus communaux s'étaient engagés, dans le cadre du vote du Projet d'Aménagement et de Développement Durable, à assurer la conservation des milieux naturels présents sur la bande littoral du Fort-Vert et des Hemmes. En effet, ces 2 espaces abritent un ensemble de milieux typiques du littoral de la mer du Nord : immense estran, prés salés, dunes,



pannes saumâtres, marais et polders. Belvédère, observatoires et divers sentiers pédestres offrent une séduisante balade au sein d'un site parmi les plus grands et les plus sauvages de la région accueillant plusieurs centaines d'espèces d'oiseaux. La conservation de ce patrimoine naturel fabuleux est strictement garantie par les services de l'Etat qui y interdisent toute extension massive de l'urbanisation. Par ailleurs, afin de conserver la croissance démographique initiée il y a presque un demi-siècle, il semblait pertinent de redynamiser l'urbanisation du centre-bourg. Ainsi, il apparaît judicieux d'inclure au PLU des projets d'extension de la trame urbaine au Nord et à l'Est. la commune étant contenue à l'Ouest par la ville de Calais et au Sud par l'autoroute et la ligne de chemin de fer.

Afin de présenter les grandes orientations

des réflexions opérées sur l'évolution du Plan Local d'Urbanisme, une réunion publique, à laquelle sont conviés tous les Marckois, associations et personnes intéressées au projet, se tiendra dans le courant du mois de janvier.

LA DUNE NOYON

L'aménagement de la dune Noyon se poursuit.

Porté par le Conservatoire du littoral (*), propriétaire de 320 ha (sur 400) du Fort-Vert et de 20 ha sur le site de l'ex-« jungle » de Calais, le projet de site des Deux-Mers vise à faire de la zone un site naturel d'exception, touristique et écologique, à l'image du grand site des Deux-Caps.

Sur la commune de Marck, l'idée maîtresse est, comme à Calais, de valoriser le potentiel écologique et agricole du territoire, en ouvrant au public ce territoire naturel. Le Conservatoire du littoral souhaiterait ainsi aménager le terrain, afin qu'il puisse être parcouru par des promeneurs.

Un sentier de 6,4 km et un autre de 1,6 km sont ouverts du 1er juillet au 20 octobre. La commune travaille en ce moment en lien avec le conservatoire du littoral pour le développement des chemins de randonnée autour de la Dune Noyon et l'aménagement de nouveaux parkings pour accueillir les visiteurs.

(*) Le Conservatoire du littoral est un établissement public placé sous la tutelle du ministère de l'Environnement.





Au large de Marck, cet ancien phare est situé à 3 milles à l'est du phare de Calais. Un travail de concertation est en cours avec la Fédération Nord-Pas-de-Calais pour la culture et le patrimoine maritimes (FRCPM) et les élus Marckois afin de plaider pour un classement comme monument historique. Le phare de Walde marque précisément l'endroit séparant la mer du Nord de la Manche. Construit en 1856-1857, il s'agit du seul phare métallique sur pilotis en Europe continentale. Inhabité et éteint, il sert de refuge à des colonies de phoques.

FUTUR PROJET : UNE HALTE FERROVIAIRE À MARCK

En lien et place de l'actuel Carrefour Marcket, un projet de construction d'un éco-quartier verra le jour pour répondre à la demande des habitants regroupant un point de convergence de moyens de transport tels que bus, Vélin et ferroviaire et d'une halte SNCF à cet endroit.





33 CHEMINS RURAUX À PARCOURIR

Les chemins ruraux, par définition, appartiennent aux communes. Ils sont affectés à l'usage du public et font ainsi partie intégrante du patrimoine communal.

C'est pourquoi, l'association «chemins du Nord Pas De Calais Picardie», en lien avec la Région des Hauts de France et la Fédération des Chasseurs, a proposé à la commune de Marck de réaliser une démarche de recensement et d'établir un plan de gestion contenant les données recueillies, des rappels règlementaires, des préconisations environnementales et touristiques, ceci afin d'accompagner au mieux la commune.

28 769 mètres de chemins ruraux, dont certains étaient abandonnés voire oubliés ont été recensés. L'idée est d'y ramener de la biodiversité et de créer des projets environnementaux avec les acteurs de la commune. La démarche s'inscrit dans la continuité des projets environnementaux menés (voies douces entre le Fort-Vert et le centre-ville, bientôt entre le pont Pollaert et la Ferme des Aigrettes, création d'un parc avec zones humides de noues place de l'Europe...).

«Nous allons y associer les écoles, les centres de loisirs, en faire des chemins de randonnées, des chemins pédagogiques, du repeuplement d'espèces végétales... Nous solliciterons toutes les associations environnementales de la commune et nous allons créer une commission des chemins ruraux» précise Véronique DUMONT-DESEIGNE.

La Région s'est engagée à subventionner à hauteur de 50 % le replantage d'espèces végétales sur ces chemins.



MARCK NATURE ENVIRONNEMENT Les membres de l'association MARCK Nature Environnement

Pourquoi avoir créé MARCK Nature Environnement si une association existait déjà Eco-Marck ?

«Car Joël BARRAU, à l'époque, c'était Eco-Marck pour la biodiversité et apiculture, mais par manque de temps, le segment biodiversité a été abandonné, l'apiculture ayant pris le dessus. Cependant, il fallait garder ce segment, d'où la création de MARCK Nature Environnement. Vous savez, il existe un lien très fort entre nos deux associations.»

En quoi consiste votre association?

Si on prend le terme général, c'est la protection de la nature et de l'environnement. En fait, le but est de sensibiliser le grand public, d'informer, de former et de participer et d'inviter à participer aux actions éco-citoyennes.»

Le 27 octobre, vous étiez, en partenariat avec le Centre COUSTEAU, au ramassage des

déchets autour de l'étang des Dryades. Quelle est votre prochaine date importante ?

«La prochaine grande action de notre association sera le replantage d'espèces végétales sur les 33 chemins de randonnées à MARCK. Nous attendons avec impatience l'invitation des élus et des services communaux pour ce beau projet.

De plus, en partenariat avec le Centre COUSTEAU, nous projetons de nettoyer une partie du canal de MARCK (côté du jardin d'éole) et vous savez, nous avons tellement de projets en tête pour le futur, des jardins «bio» à la Ferme des Aigrettes par exemple, des actions, qui je l'espère, se concrétiseront avec l'accord des élus.

Pour conclure, je dirais, que notre association perdurera dans le temps car l'environnement est un sujet très important, nous sommes tous concernés.»

Interview de Daniel GOUSSEAU, Président de Marck Nature Environnement

33 CHEMINS RURAUX 28 km à parcourir

ENTRETIEN DES TROTTOIRS ET DES CANIVEAUX

Pour rappel, en cette période d'hiver, la commune demande aux riverains de se charger de leur déneigement, de leur balayage et éventuellement de leur désherbage.

M. GOUSSEAU, vous êtes le Président de MARCK Nature environnement depuis combien de temps ?

«Depuis sa création en 2016. J'étais co-fondateur des jardins d'éole, avec Joël BARRAU, et premier Président à l'époque d'Eco-Marck, puis co-fondateur toujours avec Joël BARRAU.»

LUTTE CONTRE LE RÂT MUSQUÉ : LE GDON DU CALAISIS

Le GDON du Calaisis a été créé en 2004 afin de lutter contre la dangereuse prolifération des rats musqués. Il était possible de les piéger, jusqu'en mai 2009, avec des appâts empoisonnés. Cette lutte chimique étant terminée, la chasse à ce nuisible s'effectue par piégeage mécanique. Les tâches des responsables du GDON sont d'établir une liste de piégeurs pour le territoire, d'acheter du matériel, d'organiser des formations, de rembourser

les vaccins, et de rémunérer à la queue les piègeurs, portée de 1,5 € à 2 € grâce à l'appui du conseil régional. Le GDON du Calaisis intervient dans les 37 communes de la communauté d'agglomération Grand Calais Terres et mers et de la communauté de communes Pays d'Opale. Le référent pour la ville de Marck est Alexandre DEROI. Si vous souhaitez piéger, vous pouvez le contacter au 06.08.26.97.30.



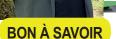
17I DOSSIER





hyménoptères dont la taille varie entre 11 et 18mm. A la différence de l'abeille, ces insectes ont une pilosité faible, une couleur jaune vive avec des lignes noires très marquées et un abdomen clairement distinct du thorax. Si vous découvrez un nid d'abeilles, il faut appeler un apiculteur comme Joël BARRAU.

Par contre, pour un nid de guêpes, vous devez composer le 18 ou 112 les pompiers, car elles sont plus dangereuses.





Abeille Guêpe



l'association, le rucher-école bénéficiera d'une structure

en bois rendant ainsi les interventions totalement indé-

pendantes des conditions météo.

les cinq ruches actuelles de

Bourdon



rucher école de Marck-Calais.

rucher-école, dès que les pensionnaires auront intégré leur domicile. Un rucher-école dont le nom officiel est

Frelon Européen



Frelon Asiatique

LE FRELON ASIATIQUE

Comment reconnaître un frelon asiatique ?

Le frelon asiatique (Vespa velutina) nous vient d'Asie et est très facile à reconnaître car c'est la seule guêpe en Europe à posséder une couleur aussi foncée. A pattes jaunes, le Vespa velutina, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32 mm. Tous les autres

insectes sont des proies pour ce prédateur non spécifique. Il est de fait destructeur de la diversité et menace la chaine alimentaire autour de ses nids. Ce frelon nuisible est capable de détruire des ruchers d'abeilles domestiques en une seule saison et accélère la disparition des apiculteurs en ruinant leurs exploitations. Si vous pensez voir un nid, contactez la mairie de toute urgence.





extérieurs pour les petits et grands.

Régis BIOUSSEAdjoint à l'urbanisme, aux travaux et à l'environnement



Ce nouveau terrain est destiné à la pratique estivale du football et du volley. Il permet aux joueurs de s'entrainer et ainsi pouvoir concourir aux championnats sur la Côte d'Opale. Le coût des trayaux s'élève à 75 876 € HT.

Des demandes de subventions sont en cours auprès de la Région des Hauts de France, du Centre National du Sport et de la Fédération Française de Football.



Les services techniques de la ville ont rénové le socle du calvaire au cimetière des Hemmes de Marck qui était délabré depuis de nombreuses années.

ATELIER MENUISERIE

A proximité du city stade et du terrain de football, les services techniques ont installé de nouveaux jeux



Afin de répondre précisement aux besoins des écoles et des associations, les services techniques fabriquent des meubles sur mesure, selon les usages



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



LE CENTRE VILLE SE TRANSFORME



Les travaux de pavage sur la place se terminent.

Les travaux préparatoires pour l'extension du cimetière et le parc urbain sont en cours (terrassement et drainage, implantation des cheminements piétonniers).

Après l'hiver, le parvis devant l'église entrera en travaux, ainsi que l'extension du cimetière et le parc urbain.

La fin du chantier est envisagée début 2020.

POURQUOI UN PARC URBAIN?

La nature au cœur de la ville : les bienfaits des espaces verts. Un parc urbain représente un véritable lieu de sociabilité qui développe les interactions sociales et rassemble des personnes de générations différentes. Un environnement vert améliore la qualité du cadre de vie et permet de lutter contre la pollution.



CRÉATION DE 72 NOUVELLES PLACES DE STATIONNEMENT







POLICE

Marc LEGROS

Conseiller municipal délégué à la sécurité, aux risques nucléaires et à l'environnement



OPERATION TRANQUILLITÉ VACANCES

Afin de lutter contre les cambriolages, la Police Municipale se mobilise depuis 2015 sur la surveillance des habitations lors de l'absence des propriétaires en vacances, par le biais de l'Opération Tranquillité Vacances. Cette année,140 propriétaires marckois ont adhéré à cette opération qui s'est révélée positive puisqu'aucune de ces personnes n'a subi de préjudice.

SURVEILLEZ VOS ANIMAUX



Il est constaté sur la commune, une augmentation des chiens et chats errants susceptibles de générer des nuisances diverses (déjections, risques de provoquer un accident de la circulation, destructions de sacs d'ordures ménagères).

Que dit la réglementation sur cette situation ?

Pour le propriétaire, selon l'article R622-2 du Code Pénal, la Police va verbaliser. Le fait, par le gardien d'un animal susceptible de présenter un danger pour les personnes, de laisser divaguer son animal est puni de l'amende prévue pour les contraventions d'un montant de 150 €.

Comment me comporter si je croise un chien errant?

Professionnels du chien, éducateurs, vétérinaires et tant d'autres personnes donnent le même conseil : <u>s'éloigner calmement.</u>

Puis-je ramener un chien errant chez moi?

Si le chien a une médaille ou un tube avec les coordonnées de son propriétaire, contactez-le immédiatement. S'il n'en a pas ou si personne ne vous répond, ne gardez pas ce chien. Il appartient à quelqu'un et il y a 9 chances sur 10 pour que cette personne soit en grande souffrance et totalement désespérée

Chien errant qui contacter ?

Si le chien errant est blessé : contactez les urgences vétérinaires.

Si vous pouvez le prendre en photo, faites-le, et vous contactez : <u>la LPA au 03 21 34 76 02</u> qui gère les fourrières animales et la Police Municipale au 03.21.46.22.26.

La fourrière de la LPA, comme le vétérinaire, vérifie si le chien est identifié par tatouage ou puce électronique (à l'aide d'un lecteur de puce) puis ils contactent le propriétaire.

DÉPÔTS SAUVAGES : LA POLICE MUNICIPALE VERBALISE

NOTRE VILLE EST BELLE ET DES EFFORTS SONT FAITS POUR QU'ELLE LE RESTE.

Cependant, il est constaté de nombreux dépôts sauvages sur la commune malgré l'existence d'une déchèterie et d'un service de ramassage des encombrants.



POUR RAPPEL DES SERVICES SONT À VOTRE DISPOSITION

Ramassage des objets encombrants : effectué à domicile le 1er et le 3e mercredi du mois. Ce service est géré par Grand Calais Terres & Mers, sur inscription au 03 21 46 66 28. Déchèterie SEVADEC (Syndicat d'Elimination et de Valorisation des Déchets du Calaisis) rue Jacques-Monod à Calais 03 21 96 57 89.

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 18h20 – samedi : 8h à 18h – dimanche de 9h à 12h. La loi réprime les dépôts sauvages et aggrave la peine lorsque ceux-ci sont effectués avec un véhicule.

Des opérations de contrôle vont être effectuées, la Police Municipale va verbaliser.

Le Bulletin Municipal de la ville de Marck n°45

NOUS ACCOMPAGNONS LE PLUS GRAND NOMBRE

Isabelle JAMPY

Adjointe à la solidarité et au logement



LE JARDIN SOLIDAIRE

Les familles cultivent des parcelles de jardin à la Ferme des Aigrettes et entretiennent le potager dont la production de légumes et de fruits agrémente leurs repas tout au long de l'année. Le surplus du jardin collectif est revendu à la population sous forme de panier varié afin de pouvoir financer des sorties pédagogiques pour ces familles.

COMMENT BIEN UTILISER TOUS LES SERVICES OFFERTS PAR CAF.fr

SIMULER VOS DROITS ET FAIRE VOS DEMANDES

Vous ne connaissez pas vos droits?

Faites une simulation sur Caf.fr!

Aide au logement, Allocations Familiales, Prime d'activité, Revenu de Solidarité Active, la Paje pour faire garder vos enfants... Sur Caf.fr, il est très simple de simuler ses droits et réaliser en ligne sa demande de prestation.

GÉREZ VOTRE DOSSIER CAF EN LIGNE

Un changement de situation professionnelle ou familiale?

Sur votre espace « Mon compte », indiquez tout changement sur Caf.fr. Vos droits sont automatiquement recalculés selon votre situation.

Besoin de rencontrer un conseiller Caf?

Sur www.pas-de-calais.caf.fr , prenez rendez-vous avec la Caf dans nos accueils, aux jours et heures proposés par nos services.

Communiquez-nous vos coordonnées!

Indiquez votre adresse mail et numéro de téléphone portable. Cela nous permettra de vous informer en temps réel.

Transmettez vos pièces justificatives :

À la fin de votre démarche en ligne sur Caf.fr, vous pouvez nous transmettre un bulletin de salaire, un certificat de prêt... C'est pratique et rapide!

Bénéficiaire du RSA, de l'AAH ou de la Prime d'Activité ?

Sur votre espace « Mon compte » déclarez tous les trois mois vos ressources. Choisissez la déclaration en ligne pour un paiement juste et régulier de vos prestations.

L'application mobile

« Caf - Mon compte » disponible sur App Store et Google Play. Cette application gratuite vous permet de gérer votre dossier en tout liberté depuis votre smarthpone.

L'ACTUALITÉ DE VOTRE CAF

Envie d'être informé sur les offres de la Caf du Pas-de-Calais ?

Rendez-vous sur www.pas-de-calais.caf.fr. Vous y retrouverez toute l'actu de votre Caf, les infos pratiques...

Le Bulletin Municipal de la ville de Marck n°45



DES ATELIERS PARENTS ET ENFANTS PROPOSÉS PAR ÉPISOL

Dans le cadre des ateliers parents-enfants financés par la commune et la Caisse d'allocation familiales, les familles Marckoises participent à de nombreuses activités qui leur sont offertes : piscine, atelier pâtisserie à la maison de quartier avec dégustation, et en cette saison, créations manuelles pour le thème d'halloween et déguisements, sortie au marché de Grande Synthe et à la patinoire. Toutes ces sorties et activités sont aussi financées par le biais de vente de pizzas et de couscous que les familles cuisinent.

AIDES MUNICIPALES RENOUVELÉES

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Une aide pour un stage à l'étranger (*)

ACCESSION À LA PROPRIÉTÉ

Une aide pour s'installer destinée aux jeunes couples marckois (*)

PERMIS DE CONDUIRE

Une aide pour aider à financer le permis (*) (*) Après études des dossiers

Renseignements auprès du CCAS: 03.21.46.22.16



Permanence CPAM à Marck

Changement d'horaires pour la permanence de la sécurité sociale : le mardi de 13h30 à 16h15 au CCAS de la mairie



PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS





Madame le Maire s'est rendue à l'EHPAD les Lilas ce matin, accompagnée de quelques élues, pour fêter les 100 ans de Simone COUCI, née le 5 octobre 1918.

Fête de famille à la Ferme des Aigrettes pour les 100 ans de Madame Georgette SELINGUE- HEMBERT, née le 27 août 1918.

REPAS DE LA RENTRÉE

Avec ses tables nappées, le Complexe H. SEBAN avait des airs de fête le 19 septembre à l'occasion du traditionnel repas.

430 convives sont venus fêter la rentrée. Les élus ont passé une agréable journée en compagnie des séniors, un moment toujours aussi convivial et apprécié de nos aînés.



THÉ DANSANT

Lors d'un thé dansant organisé par le CCAS, nos séniors ont partagé ensemble d'agréables moments le 17 octobre dernier. En compagnie de Madame le Maire, ils se sont adonnés à leur sport favori : la danse.

AGENDA DE NOS AÎNÉS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU CENTRE COUSTEAU: 03.21.00.72.00

08 janvier 2019 : Création du Calendrier

2019

15 janvier : Sortie

22 janvier : Atelier Mémoire

29 janvier : Loto

05 février : Crépes party **26 février** : Sortie

06 mars : Carnaval intergénérationelle

12 mars : Activité artistique 19 mars : Bowling sur la Wii

27 mars: Sortie

02 avril: Loto

23 avril: Blind test musical

30 avril: Sortie



Le Bulletin Municipal de la ville de Marck n°45

HONORINE BULTEEL ÉI









Près de 300 personnes ont participé à cette soirée organisée par le comité des fêtes de la ville. Treize candidates se sont présentées individuellement sur le podium de Miss Aéronautique France 2018 au complexe municipal, en présence de Miss invitées.

Quelques chorégraphies ont ensuite été proposées par les jeunes femmes avant un défilé de prêt-à-porter. Des tenues exceptionnelles qui ont été prêtées par les nombreux partenaires du comité Miss Aéronautique France.

Cette partie du spectacle s'est achevée par une démonstration de l'hypnotiseur Patrick WASCAT, qui a interpellé beaucoup de monde.

Ensuite est venu le moment du show des prétendantes : Mégane LECOUSTRE, Manon WASCAT, Léa BOUKHENFOUF, Mélanie MERLE, Océane ROLLIN, Estelle PANNIER, Naomi DAMBLIN, Léa HERNOULT, Laura GOSCINIAK, Nathalie GARNOTEL, Honorine BULTEEL, Mathilde BOULOGNE et Yauna DENUT.

Après un discours très émouvant de Manon Lebas, élue Miss Marck l'an dernier, les résultats ont été annoncés :

Miss Marck est Honorine BULTEEL, 20 ans, étudiante en BTS hôtellerie-restauration.

Sa $1^{\text{\'ere}}$ Dauphine : Mégane LECOUSTRE, 20 ans, étudiante en négociation relations clients.

2° Dauphine : Léa BOUKHENFOUF, 18 ans, étudiante en 2° année BTS immobilier.

Et le Prix du jury a été attribué à Yauna DENUT, 18 ans, étudiante en 1ère année BTS Action managériale.

UN GRAND MERCI À NOS PARTENAIRES

Domino's, Sophie LEBREUILLY, Victoria, l'Aéroclub de Calais, Centre scolaire Saint-Pierre, RemarKimmo, Instinct Nature, M.Collins Photography, O Rêve d'ange, Elora, Doris coiff, CRÉPIN Emeline Aloé Véra, MÉNART Kenny Photographe, Patrick Hypnotiseur, Jennif'Hair, Atmosphère, Event You Photo, Paris Boutique, C@miers Cyber Club, Wind's Club, SanSan Créations, B.E. Photographie, 2D Distribution, Jolie avec Julie, Pose attitude, Record Film et le Comité Miss Aéronautique.

L ÉLUE MISS MARCK 2019









Le Bulletin Municipal de la ville de Marck n°45



VOS NOUVEAUX COMMERÇANTS ET ARTISANS,

Véronique DESEIGNE

Adjointe à la politique de la ville, au développement économique, à l'intercommunalité, à la santé et au personnel communal Conseillère régionale

Producteur de SAFRAN (épice appelée aussi « l'or rouge » en vente directe). SAFRAN DES HAUTS DE FRANCE M. et Mme LOUIS 4638 bis avenue du Général de Gaulle 06.47.11.79.78 / 03.21.36.25.65



BOULANGERIE
Mme BOULARD et M. SEGRET
274 avenue F. Mitterrand (anciennement DEPECKER)

Le numéro de téléphone a changé : 03 21 35 41 71

CABINET DE BIO-RÉFLEXOLOGIE RELATIONNELLE

«Vous êtes soucieux de votre santé et de votre bien-être :

votre réflexologue peut vous soulager.» situé au 120 rue Claude Warocquier

Sur rendez-vous au 06 31 64 47 99

Le cabinet est ouvert du lundi au samedi matin



PHARMACIEN
Guillaume WEXSTEEN
944 avenue de Calais
(anciennement DEHOUCK)



SANSAN CRÉATIONS Atelier et boutique de maroquinerie Sandrine TELLIEZ 161 avenue François Mitterrand (anciennement café de la poste) 07.78.19.29.69

Cabinet médical OÙ EN SOMMES-NOUS?

A la demande de la commune, une étude a été lancée, financée par l'Agence Régionale de Santé (ARS).

L'objectif est de réaliser un état de l'offre de soin sur le territoire communal, tant concernant les médecins généralistes que les professions para-médicales (kinésithérapeutes, infirmiers...). Une première réunion de présentation a eu lieu le 7 novembre à la mairie.

Les résultats seront présentés en décembre aux professionnels de santé.

En parallèle, la commune poursuit activement ses démarches pour attirer de nouveaux médecins généralistes. Une dizaine de candidats ont été rencontrés à ce jour sans succès, mais tout est entrepris pour créer un pôle médical répondant aux besoins des 11 000 habitants.





Conseils Municipaux

CM: JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018

RÉFECTION DU QUARTIER DES HAUTES-COMMUNES

Le conseil valide à l'unanimité les travaux de réfection des voiries, des trottoirs, de l'éclairage public et de l'enfouissement des réseaux du quartier des Hautes-Communes ainsi que l'aménagement de la place. Ce chantier s'étalera sur 4 années à compter de 2018 pour un total d'un million d'euros.

TAXE FONCIÈRE BÂTIE - ABATTEMENT COMMERCES

Madame le Maire propose au conseil municipal de voter un allègement fiscal de 15% sur la taxe foncière bâtie des commerces de moins de 400m2

57 petits commerces Marckois bénéficieront de cet allègement fiscal dès 2019.

PLAN DE GESTION DES CHEMINS RURAUX

Suite au recensement des chemins ruraux par «Chemins du Nord-Pas-de-Calais-Picardie», en lien avec les services de la Région des Hauts-de-France et la Fédération des Chasseurs, l'assemblée a approuvé la liste des 33 chemins ruraux sur la commune

ACQUISITION FONCIÈRE - QUARTIER VAUBAN

Afin de permettre la diminution de notre déficite en logements sociaux (loi SRU), Madame le Maire demande la signature des documents nécessaires à l'acquisition d'un nouveau terrain communal.

AIRE DE COVOITURAGE - RÉVISION ALLÉGÉE DU PLU

Afin de faciliter le déplacement des Marckois mais également des habitants du canton tout en créant des équipements permettant la diminution des coûts de transport et énergétiques grâce à l'aire de covoiturage, et d'autre part, la prévision de projets d'activités commerciales ou artisanale, madame le Maire demande l'approbation de la révision allégée du PLU.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Grâce à une convention de partenariat avec les communes du canton, Madame le Maire propose au conseil d'approuver les modalités de la convention qui sont d'accueillir selon les places disponibles les enfants du canton et d'appliquer les mêmes tarifs concernant la garde d'enfants.





28 I CENTRE COUSTEAU



ON T'AURA PRÉVENU!

Le 13 octobre dernier, a eu lieu « on t'aura prévenu », manifestation organisée par le centre Cousteau dans ses locaux.

Au cours de cet après-midi, édité dans le cadre du mois de la prévention de Grand Calais Terres & Mers, une cinquantaine de personnes, venues en familles ont pu s'informer sur des sujets parfois délicats à aborder, tels que : les addictions, la sexualité, la violence, la santé, le harcèlement... Les partenaires présents : Association Tatiana, CIDFF, CPEF, Croix Rouge, SOS harcèlement 62 et la Police Nationale.

COLONIE CIRQUE ET NATURE

Aux vacances de la Toussaint, les enfants du centre ont participé à la colonie «Cirque et Nature» du 22 au 31 octobre à Montenois dans le Doubs.



Relief

FESTIVAL HAUTE FRÉQUENCE

Dans le cadre du Festival HAUTE FRÉQUENCE, le Centre Cousteau et l'association Relief ont accueilli mercredi 14 novembre une vingtaine d'enfants, avec leurs parents, qui ont rejoint les ateliers de sérigraphie, d'animation vidéo, de cuisine, de street art et de musique.

Une véritable ambiance conviviale, de partage et d'échanges.





C.S.C.J.Y.COUSTEAL

LES HORAIRES D'OUVERTURE DU CENTRE COUSTEAU

Lundi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Mardi

de 9h à 12h et de 14h à 18h30

Mercredi

de 9h à 12h et de 14h à 19h

Jeudi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30

Vendredi

de 9h à 12h et de 14h à 17h30







centre cousteau



Allée de la Découverte Ferme des Aigrettes

03.21.00.72.00

ÉTAT-CIVIL

Les naissances

JUILLET 2018

04 : Lily-Rose LEFEBVRE, 07 : Léo SERGENT, 17 : Matéo VERBÉQUE, Philippe ROELENS, 23 : Erwan CLOUET, Clément DEJONGHE, Gabin et Louis MALFOY

AOÛT 2018

17 : Valentine LE GUERN, 27 : Camille LECOUSTRE

SEPTEMBRE 2018

03 : Victor LEGRIX, 07 : Mathilda LEPETIT, 19 : Inès CUGNY, 30 : Raphaël LUTIC, Basile THOMERE,

OCTOBRE 2018

11 : Gabin WILLEMAN, 14 : Célian DEHARTE, 27 : Léna LAPOTRE

NOVEMBRE 2018

05 : Louise LAPOTRE, 06 : Anna JOLY, 18 : Judith AÏT-SAÏD,

20 : Timéo LEPOT, 25 : Maëlys TERNISIEN-LAMBEC, 28 : Alban et Gabriel

MECHAÏ, 30 : Pénélope CONTE

Les mariages

JUILLET 2018

07 : Anne-Charlotte VERMEULEN et Cédric CUVELIER,

Hélène LAMBEC et Laurent BOULOGNE

21 : Amandine MONFLIER et Jérémy JOLY,

Antonella THOREZ et Boris LENOIRE

28 : Juliette GARÇON et Nicolas LEGRAND

AOÛT 2018

04: Marine CADET et Fabrice ROBASSE.

Emmanuelle LEGENDRE et Jérôme BANQUART

09 : Pascale LAPÔTRE et Luc MACQUET-BOUTE

11: Amandine DELOISON et Olivier BARBAS

18 : Laëtitia RINGOT et Alexandre FOURNIER

25: Cathy PRUDHOMME et José BOULANGER,

Laura GORRÉ et Julien MALVAËS,

Emmanuelle BURET et Matthieu DELOFFRE,

Jessica PÉRON et David DUBUIS,

Charlotte REGNAUT et Cyril LHEUREUX

SEPTEMBRE 2018

08: Laurine PAINSET et Fabien DEWITTE

29 : Cindy SAUVAGE et Alexandre LUCAS

Les décès

JUILLET 2018

11: Bernard CARRY, 62 ans

13 : Christophe CAILLIAU, 48 ans

22: Pierre CAPE, 59 ans

23: Paul LELEU, 68 ans

25: Marcelle GUILBERT-SABLONS, 91 ans

28: Eugène MARRECEAU, 94 ans

AOÛT 2018

04 : Christiane LENGLET-DUBREUCQ, 91 ans

14: Simonne MACHU-LHOTE, 86 ans

28: Jeanne DUNEZ, 94 ans

SEPTEMBRE 2018

04: Jeanne D'HONDT-NOTELET, 87 ans

10: Muriel GUILBERT-PECQUEUX, 91 ans

29: Jean TARDIEU, 79 ans

OCTOBRE 2018

01: Anna CAMPORELLI-DEKONINCK, 96 ans

03: Marie-Yvonne GRESSIER-DUBOIS, 68 ans

14: Yvonne DEWEZ-MARQUANT, 82 ans

20: Christian NGUYEN CONG VIEN, 69 ans

27: Bernard PLUCHART, 74 ans

NOVEMBRE 2018

06: Jean HIBON, 86 ans

10: Micheline DEBERGH-VITSE, 89 ans

13 : Cyrille HENNEQUIN, 39 ans

20 : Alfred LEVITRE, 81 ans

23: Luc LECLERCQ, 50 ans

ÉLECTIONS

Répertoire Electoral Unique (REU)

Conformément à la réforme votée en 2016, un répertoire électoral unique (REU) sera institué en 2019. Ce répertoire électoral unique géré par l'Insee permettra une plus grande souplesse dans l'actualisation des listes électorales. Les électeurs pourront en effet s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin. Toute nouvelle inscription entraînera automatiquement la radiation de la liste précédente.



Les Elections Européennes auront lieu le dimanche 26 mai 2019 et les inscriptions sur les listes électorales seront reçues en mairie jusqu'au 30 mars 2018 afin de participer à ce scrutin.

Recensement de la population 2019

Notre commune a franchi depuis 2016 le seuil des 10 000 habitants. A partir de janvier 2019, une enquête de recensement sur un échantillon de logements de la commune sera réalisée chaque année.

La prochaine enquête se déroulera du 17 janvier au 23 février 2019.

Site internet: www.le-rencensement-et-moi.fr

EXEMPLARITÉ, ÉCOUTE, TRANSPARENCE ET POUVOIR D'ACHAT, AU CŒUR DES ACTIONS DE LA MAJORITÉ!

Depuis plusieurs semaines, la campagne française se remplit de gilets jaunes.

Partout, les citoyens, qu'ils manifestent ou non, demandent plus d'exemplarité, d'écoute et de transparence tout en exprimant un véritable ras-le-bol final.

Ces demandes sont légitimes, et c'est en son sens que la majorité municipale Marckoise a, depuis 2014, agit.

Nous avons agi pour l'<u>exemplarité</u>, puisque nous avons supprimé deux postes d'adjoints, interdit les notes de frais des élus, ainsi que les embauches familiales à la mairie.

Nous avons agi pour l'écoute et la transparence, puisque nous diffusons en direct tous les Conseils Municipaux sur Facebook, nous organisons des réunions citoyennes régulières, dans les cafés ou à l'occasion de petit-déjeuner, afin de vous donner la parole, et nous avons créé, dès l'été 2014, un « droit de pétition citoyen » permettant à chaque Marckois de présenter la délibération de son choix au Conseil Municipal si elle est accompagnée de 500 signatures.

Nous avons enfin agi pour le <u>pouvoir d'achat</u> des Marckois, en diminuant, comme promis, les taux communaux sur la taxe d'habitation, puis la taxe foncière de 10%, tout en créant de nouveaux services municipaux et de nouvelles aides pour tous les Marckois : bourse au mérite pour les bacheliers, aide à l'achat d'une maison, bourse pour les études à l'étranger, aide au permis de conduire...

Depuis 2014, votre majorité municipale agit, elle agit vite, elle agit pour tous, elle agit pour vous.

PIERRE-HENRI DUMONT, POUR LE GROUPE MAJORITAIRE « ENSEMBLE, CHANGEONS MARCK!»

DEPUTE-MAIRE: CA N'EXISTE PLUS: une loi difficile à comprendre pour certains!

Comme chaque année à la même époque, les Marckois ont pu rencontrer Madame le Maire dans les différents quartiers de la commune. Mais – nouveauté cette année – Madame le Maire n'était pas seule ; elle était « chaperonnée » par le Député!

Décidément, Monsieur le Député se croit encore Maire : lors des conseils municipaux il siège au milieu de la table du Bureau Municipal, discréditant ainsi la place de Madame le Maire, expliquant ou répondant à sa place et lors des manifestations officielles il ne peut s'empêcher de prendre la parole après l'intervention de Madame le Maire...

Madame le Maire nous a habitués à de très beaux discours lors des manifestations ; alors pourquoi systématiquement reprendre après elle, longuement, ce qui vient d'être prononcé ?

L' ego de Monsieur le Député l'empêcherait-il de laisser Madame le Maire occuper pleinement ses fonctions ? Craint-il qu'elle ne prenne une place prédominante aux yeux des Marckois ?

Et pendant ce temps là, les dossiers dont les Marckois ont vraiment besoin n'avancent pas bien vite. Que dire des délais des travaux de la place de la mairie et de la gêne pour les riverains, les enfants et parents des écoles Victor Hugo et de l'Aéroport ? Que dire de l'emploi à Marck ? Que dire du projet fantomatique de cabinet médical ? Que dire de l'augmentation du prix du ticket de cantine de dépannage à 5 € par jour ? Là sont les vrais sujets de notre quotidien !

GROUPE MUNICIPAL SOCIALISTE «CONTINUONS ENSEMBLE»

pour nous contacter : an.fournier@free.fr 03 21 36 95 34

L'URGENCE DE L'OUVERTURE DE LA MAISON MÉDICALE

Après le départ en retraite d'un des leurs, la ville de Marck ne compte plus que deux médecins pour 11 000 Habitants. La commune dispose d'une maison médicale pouvant accueillir deux généralistes.

La désertification médicale provient que la jeune génération de médecins ne veut pas reproduire le mode de vie professionnel du médecin de famille d'autrefois et rêve d'un autre modèle de pratique : travailler en équipe pour concilier la vie professionnelle et familiale.

Attirer des médecins généralistes sur notre territoire est un véritable problème pour nous élus. Il faut trouver des mesures innovantes pour répondre au vieillissement de la population et au maintien à domicile des personnes âgées :

- Octroi de bourses aux étudiants s'engageant à exercer en zone prioritaire
- Augmentation du numerus clausus
- Reconnaissance de la médecine générale comme spécialité
- Possibilité d'un salariat des médecins par la ville...

Il est urgent de trouver des médecins pour préserver une médecine de proximité, priorité absolue pour notre commune.

« ENSEMBLE, RETROUVONS NOS MARQUES »

William BOUCHEL - Conseiller municipal et conseiller communautaire





Nous ouvrons la voie aux idées neuves

Eurovia Pas-de-Calais, agence de Calais

ZAC Marcel Doret - 720, rue Louis Bréguet - BP 397 62106 Calais cedex T/ 03 21 97 84 58 - F/ 03 21 34 88 69 www.eurovia.com

L'énergie au service de la qualité de vie

Tournés vers l'industrie, le tertiaire, l'habitat, la santé et les grands équipements collectifs, les métiers de DALKIA reposent sur le respect des valeurs fortes : l'innovation, la qualité et la protection de l'environnement.

Réseaux de chauffage urbain

Gestion d'installations thermiques

Utilités et fluides industriels

Cogénération et production décentralisée d'électricité

L'énergie est notre avenir, économisons-la!

37 av. du M^{al} de Lattre de Tassigny BP 38 - 59875 Saint-André Cedex Tél. 03 20 63 42 42 - Fax 03 20 63 42 00 www.dalkia.fr





100 rue Marcel Dassault Z.A. Marcel Doret - B.P. 126 62103 CALAIS CEDEX www.groupe-dufeutrelle.com





